



MINISTRE DE L'ADMINISTRATION, TERRITORIALE
ET DE LA DECENTRALISATION

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NDE

COMMUNE DE TONGA

SERVICE TECHNIQUE, DE L'AMENAGEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – travail – patrie

REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE – WORK – FATHERLAND

N° _____ /TDR/R1400/2020

Tonga, le 13 NOV 2020

**TERMES DE REFERENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE
SECURISATION ET D'ARROSAGE DES PLANTATIONS DANS TOUS LES SITES
DE REBOISEMENT DE LA COMMUNE DE TONGA**

Date :	Du 01/11/2020 au 31/03/2021
Durée :	05 Mois
Lieu :	Commune de Tonga
Objectif principal :	L'objectif principal de cette activité vise à organiser et gérer l'entretien, la sécurisation, et l'arrosage des plantations dans tous les sites de reboisement la commune de Tonga
Chef de l'activité	LEUWAT SIMPLICE, le Chargé du projet « Reboisement 1400 » dans la commune de TONGA
Equipe de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Le responsable opérationnel des travaux du Projet « Reboisement 1400 » ; - AKAGOU SOKENG Loïc Responsable Antenne Zone de Transition du Projet « Reboisement 1400 » ; - L'équipe technique municipale ; - Le Maire de la localité
Logistique	Véhicule, moto, décamètres, ficelles et autres
Budget de l'activité	5 390 000 FCFA (soit 4 190 000 FCFA pour la Contribution de l'AFCAM et 1 200 000 FCFA pour la contribution de la commune de Tonga)
Composante	Composante 3
Activité	3.1.6. Organiser et gérer l'entretien, le suivi, la sécurisation et l'arrosage des plantations
Financement/Bailleurs de fonds :	Contrat de subvention « Reboisement 1400 » avec l'Union européenne.
TdR rédigé par :	LEUWAT SIMPLICE, le Chargé du projet « Reboisement 1400 » dans la commune de TONGA

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ACTION

Le projet de reboisement de 1.400 hectares dans les Communes de zones de savane sèche et de transition est prévu dans la convention de financement PAMFOR¹, qui s'articule autour de l'APVFLEGT². Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le développement des plantations dans les Communes pilotes des zones sèches et de transition écologique, et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

Les Communes forestières sont des partenaires privilégiés du PAMFOR en tant que gestionnaires publics des forêts communales, lesquelles font partie du domaine forestier permanent de l'État dans les zones de forêts humides, dans les zones de transition et dans les zones sèches.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Reboisement 1400 dans la commune de Tonga et en phase avec le plan indicatif de mise en œuvre de l'action, il est prévu les travaux d'entretien, de suivi, de sécurisation et d'arrosage des plantations afin d'assurer la réussite des plants. A l'issue de la mission d'évaluation des travaux de reboisement effectués sous la supervision technique du CP MINFOF de Tonga dans les sites de reboisement de Bitchoua – Nord, de toun-nseh, de Sangha1 et de Sangha 2 qui s'est déroulée le 28 Octobre 2020, l'équipe de mission a formulé les recommandations suivantes :

Recommandations immédiates pour la saison sèche (Novembre-Décembre 2020):

- Continuer et achever le sarclage autour des plants sur le site de reboisement de Bitchoua – Nord ;
- Faire le nettoyage complet des mauvaises herbes dans les sites de reboisement de Bitchoua – Nord et de Sangha 2 ;
- Enlever tous les mauvaises herbes coupés sur les sites de plantation et les brûler entre les lignes de plantation ;
- Ouvrir les pare-feux autour des sites sur une distance de 05 m et lancer les feux précoces ;
- Planifier les arrosages réguliers au moins deux fois par semaine ;
- Continuer les traitements phyto-sanitaire durant la saison sèche.

Recommandations pour la période de Janvier-Février 2021:

- Faire le nettoyage complet des mauvaises herbes dans les sites de reboisement de Sangha 1 et toun-nseh;
- Enlever tous les mauvaises herbes coupés sur les sites de plantation et les brûler entre les lignes de plantation ;

(i) ¹ PAMFOR : Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier

(ii) ² APV FLEGT : Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"

- Ouvrir les pare-feux autour des sites sur une distance de 05 m et lancer les feux précoces ;
- Planifier les arrosages réguliers au moins deux fois par semaine ;
- Continuer les traitements phyto-sanitaire durant la saison sèche

Compte tenu de ces recommandations, les travaux d'entretien, de suivi, de sécurisation et d'arrosage des plantations s'imposent et ont pour objectif de créer des conditions favorables afin de stimuler une croissance vigoureuse des plants.

Ainsi, l'entretien vise essentiellement à éviter aux plants d'être étouffés par la végétation adventice concurrente et éviter les feux de brousse dans les sites de reboisement. Les autres opérations d'entretien sont l'arrosage ou l'irrigation des plants dans les régions sèches, l'élagage et la taille des arbres qui peuvent également être nécessaires dans certains cas. Quant à la sécurisation et le suivi, ils visent à protéger la plantation contre les animaux dévastateurs, les feux de brousse et le vandalisme. D'où l'objet du présent TDR.

2. OBJECTIF DE L'ACTION

2.1. OBJECTIF PRINCIPAL DE L'ACTION

L'objectif principal de cette activité consiste à organiser et gérer les travaux d'entretien, de suivi, de sécurisation et d'arrosage des plantations dans la commune de Tonga.

2.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Effectuer le défrichage complet des mauvaises herbes dans tous les sites de reboisement ;
- Enlever tous les mauvaises herbes coupés sur les sites de plantation et les brûler ;
- Ouvrir les pare-feux autour des sites sur une distance de 05 m et lancer les feux précoces ;
- Planifier les arrosages réguliers dans tous les sites au moins deux fois par semaine ;
- Sensibiliser les populations et les éleveurs sur les inconvénients du feu de brousse et la nécessité de surveiller les plantations.

3. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

Après la mise en terre des plants, place à l'étape la plus importante qui est déterminant pour la réussite de la plantation. L'équipe du projet communal s'organisera et gèrera les travaux d'entretien, de sécurisation et de protection de la plantation. La méthodologie est la suivante :

- Sensibiliser la population sur les inconvénients du feu de brousse et sur l'importance de la protection des plantations ;
- Identifier et former la main d'œuvres qui sera utilisée pour les travaux de désherbage ou de nettoyage de la plantation, et d'arrosage;
- Les responsables communaux se chargeront d'organiser des réunions, d'identifier les communautés et parties prenantes, de faire la promotion du projet auprès de la

- population et de sensibiliser la population sur le projet, le VIH/SIDA et la prise en compte de l'aspect genre, droit de l'enfant et de la minorité ou peuple autochtone ;
- Les travaux de défrichage et de nettoyage complet des mauvaises herbes concerneront les superficies suivantes par site de reboisement.

Période et superficie (en ha) à entretenir par site de reboisement

Sites de reboisement	Période d'entretien	Superficie à entretenir en ha
Site de Bitua Nord	Début Novembre 2020	25
Site de toun-nseh	Janvier – Février 2021	08
Site de Sangha 1	Janvier – Février 2021	04
Site de Sangha 2	Fin Novembre –début Decembre 2020	14
Total		51

Aussi, les services déconcentrés des ministères de l'Environnement et ceux des Forêts et de la Faune seront contactés et vont contractualiser avec la commune des contrat-programmes pour apporter leur appui en renforcement des capacités en matière, d'arrosage et d'entretien des plants. Les plants seront arrosés abondamment, même en cas de pluie ; et période de sécheresse pendant la croissance, arrosés de manière répétée. Marquer les jeunes plants à l'aide d'un piquet, afin d'éviter qu'ils ne soient coupés par erreur lors de la fauche de l'herbe. Le suivi et la surveillance régulier sera effectué et les traitements phytosanitaires pourront être appliqués en cas d'attaque par les champignons ou tout autre agent pathogène. Les gardiens en permance sur le site, assureront une surveillance pour protéger le site contre les feux de brousse, le vandalisme et contre les animaux dévastateurs.

Toutefois, pendant ces opérations d'entretien et de sécurisation, une (01) réunion de sensibilisation des populations et des éleveurs sur les inconvénients du feu de brousse et la nécessité de surveiller les plantations

4. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus au terme de cette action sont les suivants :

- ✚ Tous les sites de reboisement seront désherbés et nettoyés pour favoriser la croissance des plantes ;
- ✚ Les pare-feu autour des sites sur une distance de 05 m seront ouverts ;
- ✚ Au moins 01 arrosage par semaine avec un minimum de 10 litres/plant ;
- ✚ Le traitement phytosanitaire sera assuré en cas d'attaque par les champignons ou tout autre agent pathogène ;
- ✚ Une (01) réunion de sensibilisation des populations et les éleveurs est organisée sur les inconvénients du feu de brousse et la nécessité de surveiller les plantations

5. PRODUITS DE LA MISSION

Au terme de cette action, les produits suivants sont attendus :

- ✚ Rapport d'entretien ;
- ✚ Liste de présences des manœuvres ;
- ✚ Fiche de décharges de l'activité ;
- ✚ Attestation de service fait signée par le Maire ;
- ✚ Photos ;
- ✚ Rapport de sensibilisation des populations et des éleveurs sur les inconvénients du feu de brousse et la nécessité de surveiller les plantations

6. BUDGET DE L'ACTION

Désignation	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total	ACFCA M	MAIRIE
1. Processus de suivi, entretien, sécurisation et arrosage des plantations						
Défrichage et Nettoyage (Enlever les mauvaises herbes coupées sur le site et brûler) site de Bithoua Nord	Ha	25 ha (Novembre)	60 000	1 500 000	1 500 000	
Défrichage et Nettoyage (Enlever les mauvaises herbes coupées sur le site et brûler) site de Sangha 2	Ha	14 ha (Novembre)	60 000	840 000	840 000	
Défrichage et Nettoyage (Enlever les mauvaises herbes coupées sur le site et brûler) site de Tounh-seuh	Ha	08 ha (Jan-Fev 2021)	60 000	480 000	480 000	
Défrichage, Nettoyage (Enlever les mauvaises herbes coupées sur le site et brûler) site de Sangha 1	Ha	04 ha (Jan-Fev 2021)	60 000	240 000	240 000	
Ouverture des pare feu dans tous les sites et lancer les feux précoces	F	F		500 000		500 000
Arrosages une fois par semaine sur 05 mois	05 mois	20 (4*5)	30 000	600 000	300 000	300 000
S/Total 1				4 160 000	3 360 000	800 000
2. Matériels et outillage						
Achat des bonbonnes		03	100 000	300 000	300 000	
Achat des bidons	Bidons	15	20 000	30 000	30 000	
Achat des arrosoires	Arrosoires	10	5 000	50 000	50 000	
Achat des machettes et autres petits matériels	F			100 000		100 000
S/Total 3				480 000	380 000	100 000
3. Sensibilisation des parties prenantes						
Information et sensibilisation des	sitet	03	100 000	300 000	100 000	200 000

<i>des riverains</i>						
<i>Perdiem de suivi du superviseur technique (PF opérationnel M. Simo)</i>	<i>forfait</i>	05	50 000	250 000	250 000	
<i>Perdiem du relais communautaire (Billeteur et Resp administratif)</i>	<i>forfait</i>			200 000	100 000	100 000
				750 000	450 000	300 000
TOTAL				5 390 000	4 190 000	1 200 000

Le budget global de la présente activité est estimé à : **Cinq millions trois cent quarante vingt-dix mille Francs CFA (soit 4 190 000 FCFA pour la Contribution de l'AFCAM et 1 200 000 FCFA pour la contribution de la commune de Tonga)**

Nom de la personne de contact pour l'activité : **LEUWAT SIMPLICE, le Chargé du projet « Reboisement 1400 » dans la commune de TONGA**

Lieu : Commune de TONGA

Signature de validation du maire



LEUWAT SIMPLICE